

**Pétition à l'attention de Delphine Bachmann, Conseillère d'Etat en charge du Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE)**

## **Pour l'inclusion du secteur agricole dans les mesures de protection climatiques de l'OCIRT et dans l'application Meteo@Work**

### **Protéger la santé des travailleur-euses agricoles en cas de fortes chaleurs**

Le changement climatique entraîne de plus en plus de vagues de fortes chaleurs qui mettent en danger la santé et la vie des travailleur-euses de nombreux secteurs. A la suite de l'intense mobilisation des syndicats dans le secteur du bâtiment à l'été caniculaire de 2023, des directives et des outils de protection plus accessibles ont été produits conjointement par l'Office cantonal de l'inspection des relations du travail (OCIRT), l'inspection paritaire des entreprises (IPE), les syndicats et le patronat.

C'est le cas notamment de l'application Meteo@work, développée pour diffuser de l'information sur les mesures à prendre en matière de protection de la santé des travailleur-euses en cas de fortes chaleurs, en fonction de données météorologiques et des caractéristiques de diverses professions. Adaptée pour de nombreux métiers en extérieur, en particulier dans la construction, l'OCIRT prévoit son élargissement aux métiers d'intérieur pour 2027.

Cependant, l'intégration des métiers de l'agriculture, particulièrement exposés aux conditions climatiques, n'est pas à l'ordre du jour ! Ces travailleur-euses sont laissées pour compte sous prétexte que le secteur n'est pas soumis à la Loi sur le travail... La même « exception agricole » qui exempte le secteur du salaire minimum.

Pourtant, le Contrat de Travail Type de l'agriculture (CTT-agri, art.14 al.4) indique clairement que l'employeur doit protéger la santé de ses salarié-es et prendre les mesures édictées par l'OCIRT. Cette situation est donc absurde et inacceptable !

**C'est pourquoi, les signataires de la présente pétition demandent à inclure spécifiquement les employé-es agricoles dans les mesures émises par l'OCIRT en cas d'intempéries ou de fortes chaleurs, et que les métiers de ce secteur soient intégralement référencés dans l'application Meteo@work.**

La présente pétition est soutenue par ...

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer d'ici au 30 septembre 2026 à : Syndicat SIT, case postale 3135, 1211 Genève 3, Renseignements : Cynthia Feurly 022 818 03 00